

Deux ans après sa création, ALCOME, jeune éco-organisme chargé de la diminution des mégots dans l'espace public, financé à 100% par les metteurs en marché, accompagne déjà plus d'un quart de la population française.

Il vise l'objectif ambitieux de couvrir 75% de la population en 2024.

- **ALCOME est l'éco-organisme chargé de la diminution des mégots en France, agréé par les pouvoirs publics et financé par les metteurs en marché.**
- **Deux ans seulement après sa création, ALCOME accompagne déjà 26% de la population française à travers la contractualisation de plus de 900 communes.**
- **Son accompagnement passe par le lancement de campagnes nationales de sensibilisation au bon geste, le soutien financier des communes pour le nettoyage et la distribution de cendriers et kits de communication.**
- **Avec un budget de 61 millions d'euros en 2024, doublé par rapport à 2023, ALCOME vise une couverture de 75% de la population française.**
- **ALCOME est le premier éco-organisme lancé en Europe pour la diminution des mégots dans l'espace public.**

Agréé depuis août 2021 par les pouvoirs publics, ALCOME est l'éco-organisme chargé de la diminution des mégots dans l'espace public en application de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC).

L'accompagnement des collectivités, un parti pris par l'éco-organisme.

En deux ans d'existence, ALCOME a contractualisé avec plus de 900 communes afin de les aider à réduire la présence de mégots dans l'espace public. Au total, ces 900 communes représentent 17,5 millions d'habitants, soit plus de 26 % de la population française.

Selon un récent sondage IFOP, 75% des maires interrogés estiment que les mégots contribuent à la dégradation de l'espace public. Or, face à ces désagréments, ils reconnaissent leur difficulté d'y remédier. Dans les villes de plus de 2.000 habitants, ils sont 56% à ne pas arriver à nettoyer les mégots abandonnés.

L'éco-organisme accompagne, dans ce sens, les collectivités signataires avec un soutien financier au titre du nettoyage à hauteur de 2,08 euros par habitant pour les villes urbaines denses, 1,58 euros pour les touristiques, 1,08 euros pour les urbaines

* un Hotspot est un lieu identifié comme à forte concentration de mégots

et 0,5 euros pour les rurales. Par ailleurs, ALCOME distribue des cendriers de poche et des dispositifs de rue (éteignoirs et/ou cendriers) aux collectivités qui le souhaitent. Enfin, ALCOME crée des campagnes d'information et de sensibilisation au bon geste et distribue aux collectivités des kits de communication. En contrepartie, la collectivité signataire établit chaque année un bilan des actions réalisées au titre de la baisse du nombre de mégots au sol.

*« En réussissant à accompagner, après seulement deux années d'exercice, 900 collectivités, soit plus d'un quart de la population française, ALCOME démontre sa capacité de montée en puissance rapide. Nous agissons sur tous les leviers à notre disposition pour sensibiliser les fumeurs, l'opinion et les collectivités, a déclaré sa Directrice Générale **Marie-Noëlle Duval**. Notre objectif pour 2024 est très ambitieux. Avec un budget de 61 millions d'euros, multiplié par deux par rapport à 2023, nous visons une couverture de 75% de la population française. »*

« En seulement deux ans, ALCOME peut se prévaloir d'être la première Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) sur les mégots en Europe, et fait de la France un modèle face à ses voisins européens en matière de lutte contre les mégots dans l'espace public. En 2024, grâce aux investissements très significatifs des metteurs en marché, nous allons poursuivre activement nos efforts pour une filière efficiente et performante » déclare sa Directrice Générale, **Marie-Noëlle Duval**.

La sensibilisation au « bon geste » comme levier de puissance

La création et le lancement de grandes campagnes de sensibilisation au bon geste fait partie des prérogatives premières d'ALCOME. En 2023, grâce à un accord trouvé avec le Ministère de la Santé et celui de la Transition écologique, ALCOME a lancé sa 1^{ère} campagne nationale de sensibilisation sur le jet de mégot responsable. Une marque propre, *Mon Mégot Où Il Faut*, a été créé et pendant une dizaine de jours, des endroits stratégiques ont été ciblés dans 113 villes notamment sur des supports JC Decaux, tels que les abris bus ou les panneaux d'affichage.

Un programme d'expérimentations sur le terrain a été lancé dès janvier 2022, grâce à l'engagement de 6 communes pilotes de typologie différente. La Ferté-sous-Jouarre, Rouen, Grenoble, Megève, Châlons-en-Champagne et Lalinde ont travaillé étroitement pendant 18 mois avec ALCOME, accompagnées par un bureau d'études indépendant sur tous les volets d'action pour diminuer le nombre de mégots sur la voie publique, de la contractualisation, à l'identification des hotspots*, en passant par l'efficacité des dispositifs de rue (éteignoirs ou cendriers de rue), l'impact des campagnes d'affichage, les programmes de sanctions et les cendriers de poche. Ces travaux ont abouti à des fiches techniques mises à disposition des responsables propreté des villes sur le portail de l'éco-organisme.

En 2024, ALCOME lance un nouveau programme plus élargi avec 4 villes « vitrines » dont deux parmi les premières villes pilotes et l'arrivée de 6 nouvelles villes pilotes

* un Hotspot est un lieu identifié comme à forte concentration de mégots

pour approfondir des thématiques particulières. L'éco-organisme se dote ainsi d'une méthodologie solide co-construite avec les collectivités.

Par ailleurs, ALCOME travaille de façon étroite depuis son lancement avec de nombreuses associations de collectivités et environnementales afin d'amplifier son périmètre d'intervention et accélérer sa montée en puissance. L'AMF, l'ANETT, l'AVPU, l'ANEM, l'ANEL, Gestes Propres, Riders Mountains, le Worl Clean Up Day, Swim for Change sont autant d'associations qui contribuent activement à nos actions.

Enfin, ALCOME parvient à obtenir ces bons résultats et cette montée en puissance significative grâce à la pleine implication de la Confédération nationale des buralistes. Le soutien et le relais des buralistes sur l'ensemble du territoire ont permis à ALCOME d'être notamment très mobilisé en 2023 sur les campagnes de lutte contre les incendies de forêts. Ces campagnes ont été menées conjointement avec la Fédération des Sapeurs-Pompiers avec une présence sur plusieurs villes étapes du Tour de France. Ainsi plus d'1,6 million de cendriers de poche ont été distribués lors de la dernière édition du Tour de France et une large campagne d'affichage dans la presse nationale et régionale a été déployée. Ces opérations seront renouvelées et amplifiées en 2024.

« Je me félicite de l'ambition mise par les metteurs en marché au sein de cette REP pour un montant de 61 millions d'euros. Cela démontre l'engagement de tout un système pour la transition écologique et témoigne d'une volonté de mettre les moyens nécessaires pour rendre cette REP efficiente. C'est un honneur de travailler avec des personnes responsables qui souhaitent donner une visibilité plus accrue aux sujets de lutte contre les mégots dans l'espace public » conclut le Président d'Alcome, **Jérôme Duffieux**.

À propos d'ALCOME

ALCOME, éco-organisme agréé depuis août 2021 par les pouvoirs publics sur la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) des produits du tabac, en application de la loi antigaspillage pour une économie circulaire (AGEC). L'objectif d'ALCOME est de réduire de 40% la présence des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public d'ici à 2027.

Contact presse

Rawae El Majdoubi

Rawae.el-majdoubi@plead.fr

06 68 32 12 49